PROCES VERBAL de l'Assemblée Générale des adhérents de SECDEF du 10 avril 2019

Sur convocation régulière de son Président, les adhérents de « Sauvegarde et cheminement des eaux à Fresnes » se réunissent ce jour au Centre Henri Thellier à Fresnes.
La feuille d'émargement est sur la table du secrétariat. 34 familles sont présentes et 29 sont représentées avec des pouvoirs réguliers. 63 familles participent ainsi à l'assemblée générale sur 99 familles adhérentes pour l'année 2018.

La séance est ouverte à 20h30 par le Président assisté des membres du bureau

Le Président rappelle l'ordre du jour :
- rapport moral
-rapport financier
-élection des membres du CA et transfert du siège social.
-autorisation d'engager des actions devant toute juridiction,
-questions diverses

Cet ordre du jour sera adapté pour répondre aux besoins de l'association.

Rapport moral.
Le Président rappelle que la création de l'association remonte à 1969, soit il y a cinquante ans ! Il brosse brièvement son historique avec ses réussites, notamment le jugement du Tribunal administratif de Melun de 2010, et ses déconvenues dont, aujourd'hui, le très préjudiciable retard de la construction de l'indispensable bassin de rétention et dépollution du Parc du Moulin de Berny.Il énumère les causes de cette situation : la position de Fresnes à la limite de trois départements qui ne se concertent pas, la position du SIAAP en matière d'eaux pluviales, l'absence de l'Etat en dépit de sa responsabilité en ce qui concernent les eaux de ruissellement des autoroutes, le refus de participation financière des occupants du plateau de Rungis...
Il fait part de sa décision de quitter la présidence de l'association pour des motifs d'âge et de santé. Il remercie les membres du CA et l'ensemble des adhérents pour leur confiance et leur persévérance, présente son successeur potentiel, C.Bévan, actuellement Vice-président chargé des questions techniques, et propose qu'il soit élu sur le champ par tous les adhérents présents et représentés Il est procédé au vote à main levée. M.C.Bévan est élu Président à l'unanimité. Il remercie le Président sortant et propose que lui soit attribuée la Présidence d'honneur, ce qui est voté à l'unanimité ainsi que le rapport moral.

Allocution de Mme le Maire de Fresnes
Mme le Maire remercie chaleureusement M.Véret pour son implication constante dans la lutte contre les débordements des réseaux publics d'assainissement qui traversent ou desservent la commune. Elle rappelle que la compétence « assainissement » a été transférée, dès sa création, à la Communauté d'agglomération du Val-de-Bièvre et, par suite aujourd'hui, au Territoire T12. Elle fait part de son souhait très vif de voir enfin se concerter les différents financeurs potentiels du bassin du parc du Moulin de Berny en précisant que, pour sa part, la ville renonce aux constructions prévues en bordure du BD Pasteur pour privilégier sa construction en empiétant le moins possible sur les espaces verts existants.

Mme le Maire évoque enfin le mauvais état des canalisations dans leur ensemble dû à un défaut de financement. Elle dit son intérêt pour la concertation entre SECDEF (F. Meignier) et les services techniques de la ville en matière de moyens de secours à la population en cas d'inondation.

Election des membres du CA

Sont élus à l'unanimité au Conseil d'administration pour trois ans : R.Barbier, C.Bévan, S. Charles, Mme S.Chauvin, J.L.Grégis, G.Jaunay, Mme J.Lebars, F.Meignier, D.Maistre, Mme M.L.Roger, V.Vala, M.Véret

Transfert du siège social

Le siège social de SECDEF est transféré au 45 av. de la Liberté 94260 FRESNES. A l'avenir, ce transfert pourra être décidé par vote à la majorité absolue du Conseil d'administration. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Rapport financier

Le trésorier, R.Barbier, Fait état de la situation au 31.12.2018, des comptes de l'association ouverts chez LCL à Fresnes, à savoir :

- Compte courant : solde créditeur : 4.960,73 €

– Compte d'épargne : situation créditrice 39.763,20 €. M.Véret rappelle que ce compte d'épargne procède des indemnités attribuées par le jugement du TA de Melun de 2010. Intérêts de ce compte d'épargne de l'exercice :316 €.

Recettes de l'exercice : cotisation des 99 adhérents : 990 €

Dépenses de l'exercice : 1265 € dont 510 € pour l'impression du bulletin, (frais postaux, papèterie, déplacements, représentation).Les finances de l'association sont donc saines. Aucune subvention n'est sollicitée. Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Autorisation donnée au CA d'engager toute procédure utile.

En cas de besoin et sans qu'il soit nécessaire de convoquer l'assemblée générale, mandat est donné expressément au bureau du Conseil d'administration pour mettre en cause les collectivités ou établissements publics et entités privées, propriétaires et/ou gestionnaires des ouvrages d'assainissement de toute nature à l'origine des débordements dommageables et engager toute action en justice administrative ou pénale qu'il jugerait utile à leur encontre.

Exposés techniques sur les débordements du 11 Juin 2018.

L'exposé précis et détaillé de C.Bévan sur l'ensemble du sinistre du 11 juin 2018 et celui de J.L.Marlats spécifique au quartier de la Madeleine, seront publiés sur le site de SECDEF dès que possible.

Recrutement de volontaires

Le Président lance un appel pressant aux bénévoles pour deux types de mission :

- des référents de quartier. Leur rôle est de connaître dans leur voisinage les personnes vulnérables à secourir, d'être prêts à accueillir et guider le personnel technique de la mairie pendant et après les débordements et d'assurer la distribution des bulletins et convocations. Se déclarent volontaires à cet effet :M.Hervault (Jacinthes), JL Grégis 'L.Gaudry – Antony), J.Le Bars (Léon Bernard), Ph.Mondet (8 mai 45),M.Oddoux (E.Roux) et M.Guillotin (Non adhérent au jour de l'AG) .
- des releveurs de niveau d'eau en débordement. Leur rôle est de mesurer le niveau maximum atteint par l'eau dans leur quartier lors des débordements avec l'exacte localisation de la prise de mesure (les nivaux de référence sont très faciles à définir avec : « www.geoportail.gouv.fr)

Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 22h30 et remercie les adhérents.

Le Président démissionnaire	Le Président	La secrétaire
Maurice Véret	Claude Bévan	Mme ML.Roger